

## **MUNICIPALITÉ DE COMPTON**

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
27 MAI 2019 À 18h30  
PRESBYTÈRE (PORTE ARRIÈRE)  
6745, LOUIS-S.-ST-LAURENT**

---

Sont présents :

Messieurs    Jean-Pierre Charuest, Président et conseiller  
                  Benoît Bouthillette, conseiller  
                  Bernard Vanasse, Maire  
                  Mahlon Grapes, résident

Sont absents

Madame        Nicole Couture, résidente  
Monsieur      Clément Vaillancourt, résident

Monsieur Alain Beaulieu, inspecteur du bâtiment et de l'environnement agit à titre de secrétaire du CCU.

---

### **ORDRE DU JOUR**

**1 .0 Ouverture de la réunion et mot du président**

**2.0 Adoption de l'ordre du jour**

**3.0 Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 15 avril 2019**

**4.0 Demande de changement de zonage zone CA-2**

**5.0 Suivi d'une demande d'un projet dans le cadre d'un PPCMOI sur le site de l'église St-James**

**6.0 Règlement de zonage version préliminaire**

**7.0 Invitation sur les PIIA par SARP le jeudi 3 octobre 2019**

**8.0 Varia**

**9.0 Levée de la réunion**

---

## **1.0 Ouverture de la réunion et mot du président**

À 18h30, ayant constaté le quorum, monsieur Jean-Pierre Charuest, président ouvre la réunion du C.C.U. Monsieur Charuest souhaite la bienvenue aux membres du C.C.U.

## **2.0 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans modification.

Proposé par : Benoît Bouthillette

## **3.0 Adoption du procès-verbal de la réunion du CCU du 15 avril 2019**

Le procès-verbal est adopté tel que présenté.

Proposé par : Bernard Vanasse

## **4.0 Demande de changement de zonage zone CA-2**

**Requérant : Immobilier Dupont-Pagé  
2-6825 Louis S.-St-Laurent  
Compton (Québec)  
J0B 1L0**

**Objet de la demande : Demande de changement de zonage de la zone Ca-2 afin de permettre un maximum de 6 logements**

M. Beaulieu explique la demande et répond aux questions des membres du CCU.

**Suite à l'analyse du dossier et après discussion des membres, le C.C.U. fait une recommandation au Conseil.**

**RECOMMANDATION DU CCU AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 001-2019-05-27**

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de modification de zonage reçue le 8 mai 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de modification de zonage concerne l'immeuble situé au 6825, route Louis S.-St-Laurent, lot 4 761 916 cadastre du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** l'immeuble visé par la demande est situé à l'intérieur de la zone CA-2, au plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage 2002-35;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de modification respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de changement de zonage est de permettre un maximum de 6 logements à l'intérieur de la zone CA-2 ;

**CONSIDÉRANT QUE** présentement l'immeuble a 4 logements à l'étage et 2 locaux commerciaux au rez-de-chaussée et que la zone CA-2 n'autorise qu'un maximum de 3 logements;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MALHON GRAPES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS DE RECOMMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL :**

**D'accepter la demande de changement de zonage, en autorisant un maximum de 6 logements à l'intérieur de la zone CA-2**

#### **5.0 Suivi d'une demande d'un projet dans le cadre d'un PPCMOI sur le site de l'église St-James**

Aucun élément nouveau dans ce dossier, aucun document de déposé.

#### **6.0 Révision de la réglementation d'urbanisme**

Les membres révisent les chapitres 9 et 10.

#### **6.0 Varia**

Monsieur Beaulieu mentionne que le plan d'urbanisme a été modifié suite aux commentaires de la MRC de Coaticook et que nous attendons les nouveaux commentaires.

#### **7.0 Invitation sur les PIIA par SARP le jeudi 3 octobre 2019**

Monsieur Beaulieu transmet l'invitation de la soirée d'information qui aura lieu le jeudi, 3 octobre 2019 à 19h30 à la MRC de Coaticook, concernant l'application d'un PIIA par la firme SARP.

## 8.0 Levée de la réunion et prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 17 juin 2019 à 18h30.

Ayant épuisé l'ordre du jour, la réunion est levée à 21h10.



---

Jean-Pierre Charuest  
Président du CCU



---

Alain Beaulieu  
Secrétaire du Comité